

**Séance publique du 21 janvier 2003**

**Délibération n° 2003-0975**

commission principale : finances et institutions

objet : **Financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale - Maintenance et renouvellement informatique - Budget assainissement**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des systèmes d'information et de télécommunications

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2002 et la programmation pluriannuelle des investissements de la DSIT ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunication avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

Pour plus de lisibilité et, conformément aux nouvelles procédures de décision, la demande d'investissement a été scindée en plusieurs opérations sur la base d'un modèle homogène pour les budgets annexes et le budget principal.

Les investissements relevant du budget annexe de l'assainissement et faisant l'objet d'opérations globalisées sont présentés ci-après.

Les opérations identifiées sont rattachées à deux axes identifiés au schéma directeur :

- la gestion de l'espace : il s'agit de la réalisation d'applications pour la direction de l'eau correspondant au renouvellement de ses outils de gestion des réseaux d'assainissement en environnement SIG qui date de plus de dix ans (Gésica). Les nouveaux projets concernent notamment l'acquisition d'outils pour la gestion de la maintenance des équipements des stations (GMAO), la fin de la réalisation de l'outil de gestion des demandes de travaux (demandes de travaux ESX),

- la politique d'équipement : cet axe regroupe l'ensemble des moyens nécessaires au maintien à niveau des infrastructures techniques actuelles (renouvellement des équipements) ou à l'acquisition de matériels supplémentaires concernant tant l'infrastructure que les postes de travail pour la direction de l'eau (part relevant des activités d'assainissement).

Ci-dessous a été élaboré un tableau de synthèse de ces opérations avec le montant annuel d'individualisation de crédits de paiement demandés :

Libellé		2003	2004	2005	2006	TOTAL
opérations globalisées - budget assainissement		€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
0592	gestion de l'espace : nouveaux projets	25 084				25 084
0591	Evolution SIG	152 174	224 917	129 599		506 690

0589	politique d'équipement	318 562	326 923	301 840		947 325
total budget assainissement		495 820	551 840	431 439	0	1 479 099

Circuit décisionnel : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens lors de sa réunion le 16 décembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**Décide** du financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale assainissement, des opérations :

- n° 0592 : gestion de l'espace nouveaux projets, à hauteur de 25 084 € en 2003, budget assainissement - compte 205 200,

- n° 0591 : évolution SIG, à hauteur de 152 174 € en 2003, 224 917 € en 2004 et 129 599 € en 2005, budget assainissement - compte 205 200,

- n° 0589 : politique d'équipement, à hauteur de 318 562 € en 2003, 326 923 € en 2004 et 301 840 € en 2005, budget assainissement - comptes - 205 200 et 218 300.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,